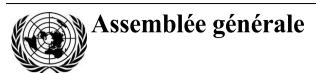
Nations Unies A/AC.105/1163



Distr. générale 23 octobre 2017 Français

Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport sur la Réunion d'experts de l'ONU sur l'espace pour les femmes

(New York, 4-6 octobre 2017)

I. Introduction

- 1. L'année 2018 marquera le cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50); cette étape offre une occasion unique de mettre en valeur les avantages décisifs que l'espace présente pour la société et de donner forme à une collaboration internationale renforcée dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace au profit de l'humanité tout entière.
- 2. À sa cinquante-neuvième session, en juin 2016, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a approuvé sept priorités thématiques pour la mise en œuvre d'UNISPACE+50; la septième de ces priorités, intitulée "Renforcement des capacités pour le XXI^e siècle", est celle dont la portée est la plus générale. Les États Membres cherchent à définir des méthodes innovantes et efficaces de renforcement des capacités et de développement, comme piliers d'une gouvernance mondiale de l'espace.
- 3. Au titre de la priorité thématique 7, le Bureau des affaires spatiales a été chargé d'accorder une importance particulière aux activités axées sur les besoins des femmes dans les pays en développement. Pour atteindre les objectifs associés à cette priorité thématique, il a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un projet spécialement consacré au thème "L'espace pour les femmes".
- 4. Dans ce contexte, le Bureau des affaires spatiales s'est associé à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour organiser une réunion d'experts sur le thème "L'espace pour les femmes", avec comme objectifs de mettre en commun des idées et des connaissances relatives à l'espace et aux femmes, de renforcer les partenariats existants et d'en créer de nouveaux, de proposer davantage d'activités ciblées de conseil technique et de renforcement des capacités, et de promouvoir l'action menée pour encourager l'implication des femmes et des filles dans l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, en particulier dans les pays en développement.
- 5. Les conclusions et recommandations issues de la Réunion d'experts apporteront une contribution au rapport concernant la mise en œuvre de la priorité thématique sur le renforcement des capacités pour le XXI^e siècle.





6. Le présent rapport décrit le contexte, les objectifs et le programme de la Réunion d'experts, rend compte des observations et recommandations formulées par les participants et présente des conclusions concrètes.

A. Contexte et objectifs

- 7. Le Bureau des affaires spatiales a pour mandat de veiller à ce que l'humanité bénéficie des avantages offerts par l'espace. Il est résolu à faire en sorte que les femmes et les filles aient accès à ces avantages et prennent une part active et égale à celle des hommes dans le domaine des sciences, technologies, innovations et explorations spatiales.
- 8. Les objectifs de développement durable visent à changer le cours du XXI° siècle en s'attaquant à des problèmes essentiels tels que la pauvreté, les inégalités et la violence contre les femmes. L'autonomisation des femmes est en ce sens une condition préalable, car les femmes ont un rôle crucial à jouer dans le cadre des efforts visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, dont de nombreuses cibles indiquent expressément que l'égalité et l'autonomisation des femmes constituent à la fois un objectif et un élément de la solution.
- 9. L'objectif 5 est considéré comme un objectif particulier, car il consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles, y compris à des niveaux de décision et de responsabilité, grâce à la participation politique, à l'émancipation économique, à l'élimination de la violence sexiste et d'autres pratiques nuisibles, au contrôle de la santé et des droits en matière de procréation, et à des réformes permettant aux femmes d'avoir accès aux ressources économiques, notamment aux ressources naturelles.
- 10. La cible 5b de l'objectif 5 engage à renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes. Pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, le Bureau des affaires spatiales aborde l'objectif 5 selon une approche inclusive et s'attache, en particulier, à promouvoir les technologies spatiales conformément à la cible 5b.
- 11. L'espace revêt une importance considérable pour tout ce qui touche au droit des femmes à bénéficier de la science et des technologies, ainsi que pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les sciences, technologies, innovations et explorations spatiales profiteront à l'humanité et amélioreront les perspectives futures de notre planète dans de nombreux domaines, notamment pour l'agriculture, les changements climatiques, les interventions en cas de catastrophe, les transports, la santé et les communications.
- 12. Le Bureau des affaires spatiales s'efforce de veiller à ce que les femmes aient accès à ces bénéfices. À travers les objectifs fixés au titre de la priorité thématique 7, il s'attache également à ce que les besoins particuliers associés à l'autonomisation des femmes et des filles et à l'égalité entre les sexes soient traités de façon prioritaire.
- 13. Enfin, la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, en tant que tels et comme domaines fondamentaux dans le secteur spatial, offrent tout particulièrement des possibilités économiques et professionnelles pour les femmes. Ces disciplines sont associées à des secteurs à forte croissance qui requièrent une main-d'œuvre qualifiée. Les femmes et les filles doivent disposer des mêmes chances que les hommes de profiter des possibilités offertes, y compris à des niveaux de direction.
- 14. Si le Bureau des affaires spatiales fait office de passerelle entre l'ONU et l'espace, de nombreux organismes du système des Nations Unies ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales disposent de connaissances, de compétences et d'expérience pour ce qui est d'œuvrer à l'autonomisation des femmes et de les encourager à suivre une carrière en rapport avec les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques. Pour le Bureau, il est important et utile d'établir des

partenariats avec ces organismes et organisations afin de profiter de leurs compétences spécialisées et d'élaborer des projets dans des domaines situés au croisement de leurs mandats respectifs.

- 15. En vue de renforcer les connaissances disponibles, de nouer des partenariats et de développer le renforcement ciblé des capacités pour le XXI° siècle, et pour adapter les efforts de renforcement des capacités au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et formuler des recommandations concernant le projet "L'espace pour les femmes", le Bureau des affaires spatiales a coorganisé, en collaboration avec ONU-Femmes, la Réunion d'experts sur l'espace pour les femmes. Les objectifs de cette Réunion étaient les suivants:
- a) Poser les bases du projet "L'espace pour les femmes" pour contribuer à la priorité thématique d'UNISPACE+50 relative au renforcement des capacités pour le XXI^e siècle, conformément au mandat confié par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et œuvrer à la réalisation de l'objectif de développement durable 5, en cherchant notamment à recenser les lacunes, les possibilités, les difficultés et les perspectives futures;
- b) Recenser les mécanismes permettant de prendre en compte les questions relatives au genre et d'assurer la participation active des femmes dans le processus UNISPACE+50 et dans le programme "Espace 2030";
- c) Intensifier le renforcement des capacités parmi les multiples parties prenantes, en se concentrant sur le point de vue des femmes et sur les besoins particuliers des pays en développement et en faisant appel aux sciences, technologies et innovations spatiales pour atteindre les objectifs et cibles établis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et l'Accord de Paris, qui se recoupent. Ce processus suppose d'élaborer, au titre du projet "L'espace pour les femmes", des activités visant à aider les gouvernements à se doter des compétences techniques et des politiques nécessaires pour intégrer un souci d'égalité entre les sexes dans la planification de leurs stratégies relatives aux techniques et applications spatiales, afin d'assurer la mise en œuvre des cadres de développement mondiaux susmentionnés;
- d) Réfléchir à des moyens novateurs d'atteindre les objectifs établis dans les programmes à l'horizon 2030, comme la fourniture d'une assistance technique, d'une assistance spécialisée et d'un appui aux services de recherche et de conseil pour améliorer les activités opérationnelles menées au titre du projet "L'espace pour les femmes" du Bureau des affaires spatiales.

B. Participation

- 16. La Réunion d'experts a rassemblé des décideurs et des experts de différents gouvernements, organisations internationales et organisations non gouvernementales, ainsi que d'autres hauts responsables; des experts d'organismes des Nations Unies; des représentants d'institutions de recherche et du secteur privé travaillant dans des domaines en rapport ou non avec l'espace; et des dirigeants de la société civile.
- 17. Les participants ont été sélectionnés sur la base de leurs compétences scientifiques, de leur formation et de leur expérience dans la mise en œuvre de programmes et de projets ayant un lien avec les questions abordées. Les organisateurs et le comité du programme ont travaillé en coopération pour assurer la sélection des participants et les préparatifs de la Réunion.
- 18. Les fonds alloués par l'ONU ont servi à couvrir les frais de voyage, d'hébergement et autres de 20 participants venus de 17 pays. ONU-Femmes a pris en charge le déjeuner pour les deux premiers jours de la Réunion ainsi que le coût des préparatifs administratifs et logistiques.
- 19. La Réunion d'experts a rassemblé un total de 69 participants inscrits. Les 22 États Membres ci-après étaient représentés: Australie, Autriche, Botswana, Brésil,

V.17-07560 3/10

- Costa Rica, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Kenya, Mexique, Monaco, Nigéria, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Thaïlande.
- 20. Des représentants de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, du Bureau des affaires de désarmement, du Programme des Nations Unies pour le développement, d'ONU-Femmes et du Bureau des affaires spatiales ont également pris part à la Réunion.

C. Programme

- 21. La Réunion d'experts s'articulait autour de l'objectif d'UNISPACE+50 visant à renforcer la coordination et la coopération internationales en matière d'utilisation et d'application des sciences et techniques spatiales. Elle a contribué en particulier à la priorité thématique 7, sur le "Renforcement des capacités pour le XXIe siècle", et à l'objectif consistant à promouvoir l'action menée pour encourager l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, en particulier pour les femmes de pays en développement.
- 22. Le programme, organisé de manière à couvrir ces objectifs, incluait des séances plénières ainsi que des réunions parallèles. Il prévoyait également du temps libre pour la tenue de discussions et de séances en petits groupes, qui devaient permettre de recenser les domaines prioritaires pour le lancement de projets pilotes et d'examiner les possibilités de partenariat.
- 23. Le programme de la Réunion d'experts a été élaboré par le Bureau des affaires spatiales en coopération avec ONU-Femmes.
- 24. Les participants à cet évènement, qui s'est déroulé sur deux jours et demi, étaient réunis pour examiner la portée et les objectifs d'un projet sur le thème "L'espace pour les femmes" et formuler des recommandations en vue de ce projet, en axant leur réflexion sur le slogan "L'espace pour les femmes et les femmes pour l'espace". Conformément à ces objectifs, le programme principal de la Réunion d'experts s'articulait autour de séances thématiques consacrées aux questions suivantes:
 - a) Mettons l'espace au service de l'autonomisation des femmes;
- b) Mettons l'espace, dans l'industrie aérospatiale et dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, au service de l'autonomisation des femmes;
 - c) Construisons ensemble le projet "L'espace pour les femmes".
- 25. Un débat de haut niveau, animé par le Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'ONU, s'est tenu le troisième jour de la Réunion. Au cours de ce débat sont intervenus la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, la Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes, la Directrice du Bureau des affaires spatiales, la Directrice exécutive de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics, la Ministre des sciences et technologies du Costa Rica, le Directeur général de l'Agence spatiale européenne, la Présidente de l'association Women in Aerospace-Europe, la Directrice de cabinet de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Champion des Nations Unies pour l'espace.
- 26. Divers sites Web et médias sociaux, tels que Facebook et Twitter, ont assuré la promotion de la Réunion d'experts, soulignant son importance et l'intérêt des thèmes abordés. Le programme final et les exposés, de même que les enregistrements, ont été mis en ligne sur le site Web de la Réunion (www.unoosa.org/oosa/en/ourwork/topics/spaceforwomen/2017/expert-meeting.html).
- 27. La Réunion d'experts a été diffusée sur une plate-forme en ligne pour qu'il soit possible d'y accéder et d'y participer à distance. Le débat de haut niveau, qui a été

retransmis en direct sur la télévision en ligne des Nations Unies, est accessible à la demande sur le site de cette dernière.

II. Résumé du programme de la Réunion d'experts

- 28. À la séance d'ouverture, le lien entre les progrès accomplis dans le domaine spatial et l'égalité des sexes a été souligné, de même que les possibilités et les sources d'inspiration élargies qu'offrait l'espace. On a aussi mis en avant le fait que les femmes étaient marginalisées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et ne pouvaient pas bénéficier des avantages qui y étaient associés, et qu'il était donc important que davantage de femmes s'orientent vers ces domaines d'activités et vers le secteur spatial.
- 29. À la séance d'ouverture également, des activités de projet ont été mises en place dans le cadre d'UNISPACE+50 et on a souligné que le programme "Espace 2030" constituait une occasion unique de mieux faire connaître l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le secteur spatial; on a également mis en avant le rôle important du Bureau des affaires spatiales pour ce qui était de contribuer au renforcement des capacités, faciliter l'action menée au niveau mondial et servir de voie d'accès au secteur spatial pour les femmes et les filles.
- 30. La première séance thématique, sur le thème "Mettons l'espace au service de l'autonomisation des femmes", a porté principalement sur les possibilités de développement et de diffusion des applications des techniques spatiales aux fins de l'autonomisation des femmes. Parmi les sujets abordés figuraient l'espace, l'égalité des sexes et les objectifs de développement durable; les technologies et applications spatiales; l'autonomisation des femmes; et les difficultés et les possibilités de développement.
- 31. Les cibles associées à l'objectif de développement durable 5 ont été présentées comme des éléments fondamentaux du mandat et du champ d'action d'ONU-Femmes. On a également souligné que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes s'appliquaient à l'ensemble des 17 objectifs de développement durable et étaient essentiels à leur bonne mise en œuvre. En outre, comme première étape d'une campagne menée à l'échelle du système des Nations Unies pour promouvoir la parité des sexes, le Secrétaire général a lancé la Stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, qui a été présentée comme un cadre global pensé pour guider les efforts du système.
- 32. On a insisté sur l'importance d'aider les femmes à développer des capacités adaptées aux exigences futures du marché du travail et d'étudier les compétences qui seraient requises sur le marché du travail à l'horizon 2030, ainsi que sur le fait qu'il fallait garantir aux femmes l'égalité d'accès à tous les secteurs d'activité tout en veillant à ne pas se concentrer, dans la formation des femmes et des filles, sur des domaines de travail susceptibles de disparaître dans un proche avenir.
- 33. Il a été souligné que les femmes devraient bénéficier des avantages associés à l'espace et que leur participation était primordiale pour le succès du secteur spatial. Des études menées dans les secteurs privé et public ayant démontré que la diversité des compétences et des points de vue était un facteur d'innovation et de réussite, on a fait observer que le talent de tous devrait être plus activement mis à profit au niveau le plus large.
- 34. On a noté que pour être en mesure d'accéder aux technologies spatiales et d'en bénéficier, les femmes devaient disposer des informations, des compétences et de l'appui appropriés. Accroître l'utilité des applications spatiales pour l'autonomisation des femmes devait passer par la consultation et la participation de femmes, à tous les niveaux de développement et de mise en œuvre de ces applications.
- 35. La deuxième séance thématique, sur le thème "Mettons l'espace, dans l'industrie aérospatiale et dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des

V.17-07560 5/10

mathématiques, au service de l'autonomisation des femmes", était axée sur une analyse de la situation actuelle et a traité des lacunes, possibilités et difficultés rencontrées en matière d'autonomisation des femmes dans ces domaines et dans l'industrie aérospatiale. Les débats ont notamment porté sur le secteur public et la politique; l'enseignement et les médias; et les compétences et les qualités de direction.

- 36. On a fait remarquer que les femmes étaient nettement sous-représentées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, en particulier aux postes de décision. Un effet de "fuite" pouvait être observé dès les classes de collège, où les jeunes filles commençaient à renoncer à ces matières ou étaient dissuadées de s'y consacrer. Ce processus, qui se poursuivait tout au long des études supérieures et au niveau professionnel, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public, se traduisait également par un déséquilibre entre les sexes en matière de financement des recherches, de capital-risque accordé à l'entrepreneuriat, de publications et de représentation au sein d'organismes professionnels.
- 37. Si la parité des sexes existait dans certains domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, ce n'était souvent pas le cas dans toutes les sciences "dures", comme la physique, l'ingénierie ou l'informatique. D'après l'UNESCO, les femmes ne représentaient que 28 % des chercheurs dans le monde, même si une évolution positive vers l'égalité des sexes commençait à être observée dans certains pays des régions en développement.
- 38. Tout en considérant que la diversité, conjuguée à l'élargissement des possibilités offertes aux femmes, était source de nombreux avantages pour les organisations et contribuait à leur réussite, les participants à la Réunion d'experts ont souligné qu'un important changement était nécessaire sur le plan culturel. Les bienfaits pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seraient véritablement amplifiés par un changement plus large des façons de concevoir la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, et cette évolution devrait aller de pair avec un processus d'ouverture, de bien-être social et de changement systémique.
- 39. Le programme de la Réunion d'experts a donné l'occasion de présenter des statistiques sur la façon dont les femmes étaient représentées dans l'industrie aérospatiale et dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. On a noté que dans le secteur spatial, la parité des sexes n'était pas encore respectée; selon l'association des industries aérospatiales et de défense de l'Europe, les femmes représentaient environ 20 % des effectifs employés dans l'industrie spatiale en 2015.

III. Observations et recommandations

- 40. La troisième séance thématique, sur le thème "Construisons ensemble le projet 'L'espace pour les femmes'", était axée sur la façon de consolider les connaissances existantes, de nouer des partenariats et d'élaborer des activités ciblées de renforcement des capacités en vue d'un projet unique. Les débats, qui ont porté sur des questions telles que la sensibilisation, l'élaboration de programmes et la constitution de réseaux, ont abouti aux observations et recommandations énoncées ci-après.
- 41. La Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain, adoptée par la Conférence UNISPACE III, a été mentionnée comme un document important dans lequel tous les pays avaient été encouragés à offrir aux enfants et aux jeunes, en particulier aux filles, la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de leur rôle dans le développement humain, à l'aide de programmes éducatifs appropriés, et de participer pleinement aux activités spatiales, investissant ainsi pour l'avenir.
- 42. Les participants à la Réunion ont noté que les acteurs du secteur spatial devaient stimuler la volonté des pouvoirs publics pour les inciter à mobiliser, au niveau collectif, le pouvoir de persuasion des thèmes "Les femmes pour l'espace" et "L'espace pour les femmes" afin de mieux faire connaître, à l'occasion d'UNISPACE+50, l'importance

revêtue par la parité des sexes dans le secteur spatial et par l'utilisation de l'espace en faveur de tous, conformément au programme "Espace 2030".

- 43. Les participants ont souligné qu'il faudrait mettre à disposition des femmes différentes voies d'accès au secteur spatial, et que les acteurs de l'industrie spatiale devraient encourager et démystifier les parcours menant à ce secteur, servir de modèles et assurer l'accès aux technologies spatiales.
- 44. À cet égard, il a été recommandé que le Bureau des affaires spatiales mette en place un réseau d'ambassadeurs chargés de mieux faire connaître les possibilités offertes dans le domaine spatial et de sensibiliser l'opinion à l'importance de l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. La participation de mentors travaillant dans l'industrie aérospatiale a été mise en avant comme un moyen d'impliquer le secteur privé dans l'enseignement et de veiller à ce que les compétences acquises soient transposables et adaptables à un environnement professionnel.
- 45. Il a été recommandé de désigner au niveau national des "ambassadeurs de l'espace pour les femmes", qui serviraient de modèles pour sensibiliser, mobiliser et susciter l'intérêt à travers leurs propres expériences, en particulier dans les pays en développement. On a également noté la nécessité d'accompagner et de parrainer les femmes dans le secteur spatial.
- 46. Les participants ont insisté sur l'importance qu'il y avait à mobiliser la jeunesse et à faire en sorte que les jeunes femmes jouent un rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet "L'espace pour les femmes", en veillant également à ce qu'elles en soient les bénéficiaires.
- 47. Considérant que l'un des principaux objectifs du projet "L'espace pour les femmes" était d'accroître le souci d'égalité entre les sexes, les participants à la Réunion ont recommandé d'impliquer de manière équivalente les femmes et les hommes dans le projet, de fonder les efforts de sensibilisation sur des données factuelles et de rassembler et échanger des données relatives à la problématique hommes-femmes.
- 48. Il a été recommandé d'aborder ce projet selon une approche pluridisciplinaire, avec la participation de multiples acteurs, afin de mettre en commun les informations, de recenser les besoins intersectoriels et d'évaluer les besoins des utilisateurs. L'adoption d'une approche participative a également été recommandée.
- 49. Constatant que les groupes sociaux, les pairs et en particulier l'entourage familial contribuaient à motiver les carrières menées dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie ou des mathématiques ou dans le secteur spatial, les participants à la Réunion ont insisté sur la nécessité d'agir sur les normes sociales et culturelles. C'est pourquoi le projet "L'espace pour les femmes" devrait s'attacher à mieux faire connaître les avantages associés à ces domaines d'activité et les possibilités offertes par le secteur spatial, ainsi qu'à établir des réseaux de pairs permettant de faciliter les efforts d'information et de sensibilisation.
- 50. Les participants à la Réunion d'experts ont recommandé de diffuser des informations sur les applications concrètes liées à l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques et de promouvoir la formation pratique, insistant également sur le fait que le domaine spatial pouvait contribuer à démystifier la science et à la rendre accessible, amusante et intéressante. Ils ont en outre souligné qu'il était nécessaire d'assurer la formation des formateurs et de prévoir pour les enseignants un travail de sensibilisation spécifique ainsi que d'autres formes de concertation.
- 51. Les méthodes d'enseignement et formations pratiques novatrices, notamment celles faisant appel à des modèles d'impression 3D, à l'apprentissage basé sur l'investigation et au renforcement des capacités à des fins déterminées dans des domaines tels que le raisonnement spatial, ont été identifiées comme des éléments essentiels d'une formation réussie, dans la mesure où elles pouvaient faire ressortir le caractère pluridisciplinaire de l'enseignement des sciences, des technologies, de

V.17-07560 **7/10**

l'ingénierie et des mathématiques et encourager les étudiants à adopter une perspective globale.

- 52. S'agissant d'inclure l'art parmi les disciplines associées à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques, on a insisté sur le fait que l'art, dans le domaine spatial, ne devait pas nécessairement être entendu au sens conventionnel des "arts visuels". Dans la pratique, certaines disciplines créatives telles que la réalité augmentée, la réalité virtuelle, l'impression 3D et la gestion de logiciels complexes utilisés dans les processus de conception étaient indispensables pour la mise au point de grandes comme de petites missions spatiales. C'est donc dans un cadre technologique créatif que l'art devait être introduit. L'intérêt porté aux activités contribuant à l'équité sociale, souvent observé chez les filles, serait tout à fait adapté à l'idée d'une ère de l'"espace 4.0" et à l'introduction des arts dans l'enseignement des matières touchant à l'espace.
- 53. Les médias et les arts ont été identifiés comme des outils utiles pour rendre la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques plus accessibles et amusants, ainsi que pour toucher un public plus large, et en particulier pour susciter l'intérêt des jeunes filles et des femmes. La narration, et notamment l'évocation d'histoires personnelles, était un formidable outil pour changer l'image de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, perçues comme des domaines convenant peu aux femmes, et pour imposer l'idée que les sciences sont ouvertes aussi bien aux femmes qu'aux hommes.
- 54. Tout au long de la Réunion, on a évoqué les difficultés liées à l'existence de normes et de stéréotypes négatifs, notamment les perceptions de soi et les biais conscients et inconscients qui influençaient le regard porté sur les filles et les femmes ainsi que sur la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. La culture populaire, les médias, les institutions éducatives et les milieux professionnels avaient tous un rôle important à jouer pour combattre ces normes et stéréotypes.
- 55. Le rôle joué par le secteur privé a été présenté comme un domaine d'intervention important pour ce qui était de recruter, conserver et promouvoir des femmes dans l'industrie spatiale, y compris en soutenant les entreprises détenues par des femmes au moyen de pépinières d'entreprises ou de chaînes logistiques.
- 56. S'intéressant de manière spécifique aux cadres existants pour assurer l'autonomisation des femmes et parvenir à l'égalité des sexes dans le milieu professionnel, sur le marché et au sein de la collectivité, les participants ont souligné la pertinence des sept Principes d'autonomisation des femmes (www.weprinciples.org), qui avait été reconnue par l'Assemblée générale.
- 57. Les experts ont recommandé que les entreprises actives dans l'industrie spatiale signent les sept Principes d'autonomisation des femmes, notant également qu'il était nécessaire de définir un ensemble de mesures complémentaires spécifiques à ce secteur d'activités pour les entreprises qui pouvaient le plus contribuer à faire la différence.
- 58. À cet égard, on a recommandé en particulier de tendre vers un environnement "espace 50/50", en visant l'objectif de parvenir à la parité des sexes dans l'ensemble du secteur spatial d'ici à 2030.
- 59. L'analyse des faits et la collecte de données essentielles ont été identifiés comme des conditions indispensables aux efforts de sensibilisation, en particulier à l'intention des pouvoirs publics.
- 60. Dans un premier temps, les participants ont recommandé qu'une plate-forme de réseau en ligne soit créée pour servir de cadre aux échanges et permettre de contribuer conjointement à certaines tâches, parmi lesquelles:
- a) Rassembler des éléments de contenu pour un site Web consacré à "L'espace pour les femmes" et échanger des points de vue sur la manière dont les experts pourraient aider le Bureau des affaires spatiales à recueillir des informations;

- b) Recueillir et échanger des statistiques et des données ventilées par sexe, et veiller à les rendre disponibles et accessibles;
- c) Établir une liste de consultants et d'experts dans différents domaines afin de les mettre en relation et de favoriser les efforts de sensibilisation;
- d) Créer une plate-forme permettant de tirer profit des activités menées et d'en accroître l'ampleur, recenser les réseaux existants et les connecter les uns aux autres;
- e) Présenter par écrit les points de discussion et les rapports descriptifs, à l'intention de non-spécialistes, afin de permettre une sensibilisation ciblée et de contribuer aux efforts de communication.

IV. Conclusion

- 61. Les participants à la Réunion d'experts ont recommandé que les questions suivantes soient abordées dans le cadre d'un projet consacré au thème "L'Espace pour les femmes":
- a) Que faudrait-il pour que davantage de femmes soient attirées par le domaine spatial?
 - b) Que peuvent faire les femmes en faveur de l'espace?
 - c) En quoi l'espace peut-il mieux servir la cause des femmes?
 - d) Quels sont les besoins des femmes vis-à-vis de l'espace?
- 62. Les participants sont parvenus à la conclusion que, pour renforcer la sensibilisation, les capacités et les compétences des personnes et des institutions concernant la promotion de l'égalité des sexes dans le secteur spatial et dans les domaines d'enseignement essentiels qui y sont associés, le projet "L'espace pour les femmes" devrait être axé sur les objectifs suivants:
- a) Faire connaître les possibilités offertes par l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques et faciliter l'accès aux formations proposées dans le secteur spatial, ainsi qu'au secteur spatial lui-même;
- b) Fournir un appui aux institutions et aux pouvoirs publics pour ce qui touche aux thèmes "L'espace pour les femmes" et "Les femmes pour l'espace", sous la forme d'orientations, de gestion des connaissances, de sensibilisation fondée sur des données factuelles, de recherches et de données;
- c) Faciliter le renforcement des capacités et la formation des personnes concernant l'accès et l'utilisation de la technologie spatiale, de façon à développer les compétences et à favoriser l'acquisition de connaissances;
- d) Faire la promotion d'une plate-forme consacrée aux "Champions de l'espace pour les femmes", à des fins de mentorat, de mobilisation et de sensibilisation.
- 63. La structure du projet "L'espace pour les femmes" a été établie à partir des trois niveaux suivants:
- a) Le niveau des institutions et de l'industrie, pour agencer les structures, politiques, procédures et formes d'organisation internes;
- b) Le niveau correspondant à un environnement propice, pour promouvoir les normes sociales, règles, lois et politiques appropriées, ainsi que des outils de contrôle et d'examen;
- c) Le niveau individuel, dont la forme découle des deux niveaux mentionnés précédemment, et qui concerne principalement le renforcement des capacités, l'enseignement et la formation.
- 64. La mise en place d'un modèle de coordination sous la direction du Bureau des affaires spatiales a été recommandée, afin de coordonner la gestion du projet et de

V.17-07560 **9/10**

diriger les efforts consacrés à sa mise en œuvre. Les participants ont relevé qu'il était important de disposer de ressources spécifiques pour maximiser les retombées et l'utilité du projet.

- 65. Comme point de départ pour parvenir à l'égalité des chances et des sexes dans le domaine spatial, les participants ont estimé qu'il était nécessaire d'établir un ensemble de principes ayant pour finalité l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans ce secteur ainsi que dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.
- 66. Pour conclure, les participants ont recommandé qu'une réunion de suivi soit organisée dans le cadre des activités du Bureau des affaires spatiales, afin d'élaborer et de définir une série de principes et d'engager des mesures concrètes à chacun des trois niveaux du projet.